

Paris, le 22 juin 2020

### **Note d'information relative aux épisodes de fortes chaleurs**

Direction Générale de la Faculté  
des Sciences et Ingénierie

sciences-  
directiongenerale@sorbonne-  
universite.fr

Adresse postale :  
4 Place Jussieu  
75005 Paris  
Boîte courrier 2501

Le travail par fortes chaleurs, notamment au-dessus de 33°C peut présenter des risques. En effet, lors de journées « inhabituellement chaudes », l'organisme est fortement sollicité.

- Des signaux d'alerte à prendre en considération :

Cesser immédiatement toute activité dès que vous ressentez les symptômes suivants ou que vous les observez pour un collègue :

- Grande faiblesse,
- Grande fatigue,
- Etourdissements, vertiges, troubles de la conscience,
- Nausées, vomissements, crampes musculaires,
- Température corporelle élevée,
- Soif et maux de tête.

- Conduite à tenir :

- Transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais (local climatisé), si cela est possible,
- Eventer la personne, voire l'asperger d'eau fraîche,
- Donner de l'eau fraîche en petites quantités si la personne est consciente et peut boire,
- Alerter les premiers secours (sauveteur secouriste du travail au sein de l'unité, PC sécurité) ou le SAMU (0)15 depuis un téléphone fixe ou le 112 depuis votre téléphone portable,
- Inciter les agents à se surveiller mutuellement pour déceler rapidement les signes ou symptômes du coup de chaleur et les signaler.

**En cas de difficultés de santé ou de traitement médicamenteux sur le long terme, se renseigner auprès du médecin de prévention et de son médecin traitant sur les précautions complémentaires à observer.**

- Un comportement adapté :

Des gestes simples peuvent éviter ou limiter les incidents. Certains réflexes au quotidien permettent de mieux supporter les températures excessives.

- Boire régulièrement de l'eau, même si vous ne ressentez pas la soif par petites gorgées, de manière régulière,
- Prendre des repas légers et fractionnés,
- Porter des vêtements amples et légers qui permettent l'évaporation de la sueur (ex : vêtement en coton) et de couleur claire si vous travaillez à l'extérieur,
- Se protéger la tête du soleil,
- Dans la mesure du possible, réduire ou différer les efforts physiques intenses et reporter les tâches ardues aux heures les plus fraîches de la journée,
- Organiser votre journée de travail avec votre responsable hiérarchique selon la prévision météorologique et votre tolérance à la chaleur (adapter les horaires, le rythme de travail...),
- Réduire les sources inutiles de chaleur : éteindre le matériel électrique non nécessaire à votre activité (ex : lorsque vous quittez votre espace de

- travail, veillez à mettre hors tension votre poste informatique, votre imprimante, votre lampe, etc...),
- Utiliser les équipements permettant de lutter contre la chaleur en respectant les préconisations : occultations, ouvertures. **Utiliser le ventilateur ou climatiseur individuel uniquement si l'agent est seul dans le bureau** (cf. pièce jointe fiche réflexe renouvellement et traitement de l'air).

- Dispositifs sur les sites de la Faculté des Sciences et Ingénierie :

#### Campus Pierre et Marie Curie

Mise en place d'une « zone de fraîcheur » (amphithéâtre 43) à partir du mardi 23 juin entre 9h00 et 18h00, jusqu'à la fin de l'épisode de fortes chaleurs.

**Numéro d'urgence en cas de malaise :**

PC Sécurité: 01.44.27.55.55

Pour information, la direction de la Médecine de Prévention et l'infirmier de soins (Barre 55-56, niveau Jussieu) sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Afin de respecter les mesures barrières, avant de vous présenter et dans la mesure du possible, veuillez contacter le 01.44.27.30.11 et porter un masque.

Sites extérieurs (Observatoires de Roscoff, Banyuls et Villefranche-sur-Mer, le site de Saint-Cyr, Cordeliers, l'Institut d'Astrophysique de Paris, l'Institut Henri Poincaré et l'Institut du fer à Moulin).

Les dispositions sont prises localement (salles climatisées, fontaines à eau, ventilateurs mis à disposition, affichage...). Merci de contacter les assistant(e)s de prévention des structures auxquelles vous êtes rattachés qui vous donneront des indications spécifiques en fonction des prévisions de températures.

Vous trouverez ci-joints des affiches en français et en anglais à diffuser largement.

#### **Sites de référence, pour des informations complémentaires :**

Des documents (brochures, affiches et un dossier « travailler par de fortes chaleurs en été ») sont mis en ligne sur les sites suivants :

L'INRS : <http://www.inrs.fr>

L'INPES : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/>

**Lien utile :**

Consulter la carte de de la vigilance de Météo France (<http://vigilance.meteofrance.com/>) – mise à jour à 6h00 et à 16h00

<https://www.ventusky.com/>

Je vous remercie de respecter les préconisations émises dans cette note.

La Directrice Générale de la Faculté des Sciences et Ingénierie

La Directrice Générale  
Faculté des Sciences et Ingénierie  
Sorbonne Université  
Myriam CHRISTIEN

Myriam CHRISTIEN.